



Parmi les principales conclusions de la mission d'observation du Centre Carter on trouve les éléments suivants :

**L'administration des élections :** L'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) doit être félicitée pour avoir tiré les enseignements des élections législatives avec les acteurs concernés, afin de corriger les insuffisances et répondre aux préoccupations des parties prenantes. En raison du délai très court entre les deux élections, la plupart des étapes procédurales prévues par le cadre juridique et réglementaire ont été retardées, et certains candidats à l'élection présidentielle se sont plaints du fait que l'ISIE n'ait pas exercé sa pleine autorité pour appliquer les règlements de la campagne ou prévenir les violations.

prolongement de la campagne pour les élections législatives. Malheureusement, elle ne s'est pas tournée vers d'autres acteurs pour organiser des activités de sensibilisation à plus grande échelle. Cela aurait pu donner lieu à une campagne d'éducation électorale plus efficace.

**La participation des femmes :** Alors qu'il n'y avait qu'une seule femme parmi les 27 candidats à l'élection présidentielle, les représentants du Centre Carter ont noté qu'il y avait un bon équilibre des genres parmi les assesseurs et les électeurs au sein des bureaux de vote observés, et que les femmes représentaient 56 % des observateurs domestiques. En revanche, seul un président de centre de vote sur quatre était une femme.

**Le**











Président élu, il bénéficierait de l'immunité pendant la durée de son mandat, non sans affecter sa légitimité.

### **Administration des élections**

Une autorité électorale indépendante et impartiale, fonctionnant de manière transparente and professionnelle, est le seul moyen de garantir une participation effective des citoyens à des élections honnêtes et démocratiques.<sup>14</sup>  
L'administration électorale tunisienne a assuré



En raison des délais serrés, de nombreuses étapes de la procédure prévue par le cadre juridique et réglementaire ont souffert de retards. L'ISIE a notamment



Juillet, a été prolongé au 29 du même mois. L'ISIE a ensuite organisé une seconde phase d'inscription, du 5 au 26 août ciblant cette fois-ci des groupes spécifiques de personnes. L'ISIE a annoncé le nombre final d'électeurs inscrits le 6 octobre. Au total, le nombre de nouveaux inscrits au cours du processus d'inscrip 0 Tc[(1)-3(e )-27



cibler des groupes spécifiques





candidats ont également recouru à plusieurs moyens, notamment les affiches, les dépliants, le porte-à-porte, ainsi que



public est équitablement réparti et se base sur le nombre d'électeurs au niveau national. Ce montant correspond à 15 dinars pour 1 000 électeurs pour le premier tour, et 10 dinars pour 1 000 électeurs pour le second tour. Ainsi, le financement public total par candidat à la présidentielle s'élève à 79 284 dinars (43 093 environ dollars américains), et le plafond autorisé pour le montant total des dépenses pour chaque candidat s'élève à 792 840 dinars (environ 430 938 dollars américains)





la présidentielle, les chambres d'appel du



ces violations ont été régularisées par le biais d'une communication informelle entre l'administration électorale et le candidat concerné, et n'ont pas donné lieu à des sanctions ou des actions en justice.

### **Jour du scrutin**

Le processus de vote constitue la pierre angulaire de l'obligation de concrétiser la libre expression de la volonté du peuple à travers des élections régulières et honnêtes . La qualité du processus de vote le jour du scrutin est essentielle pour déterminer si des élections remplissent leurs obligations démocratiques. En vertu du droit international, il est fondamental que



électeurs comme étant adéquate dans 98% des bureaux visités. Cette absence d'explication aux électeurs n'a donc pas eu d'impact significatif sur l



Malgré la promesse faite par l'ISIE de préparer les centres de compilation de manière à permettre aux observateurs d'avoir une vision claire et satisfaisante du processus, 29% des équipes ont indiqué que les observateurs internationaux et domestiques avaient un accès limité au processus. De plus, le personnel des centres de compilation n'étaient pas tous disposés à répondre aux questions posées par les observateurs. Dans neuf des vingt centres observés, le personnel a refusé de répondre aux questions des observateurs. Toutefois dans d'autres cas, le personnel a fait des efforts pour expliquer le processus.

Une fois la compilation entamée, les observateurs ont donné une bonne appréciation des procédures ; 89% des observateurs du Centre Carter ont indiqué que le processus semblait se dérouler de manière efficace, et il n'y a pas eu de rapports d'irrégularités ou d'interférence dans le processus.

Peu d'observateurs de la société civile ont suivi la compilation des résultats ; dans dix centres observés il n'y avait pas de représentants de candidats présents, et dans trois centres il n'y avait pas d'observateurs de la société civile.

**Contexte :** Le Centre Carter a été accrédité par l'ISIE afin de mener une mission d'observation des élections législatives et présidentielle. Le Centre a déployé quatre-vingt-cinq (85) observateurs qui ont visité trois cent quatre-vingt (380) centres de vote ainsi que vingt-sept (27) centres de compilation. La mission est co-dirigée par la militante des droits humains et avocate à la Cour suprême du Pakistan Hina Jilani, l'avocate internationale des droits humains Mme. L'Ambassadrice Audrey Glover, et la directrice générale du Centre Carter, Mme. L'Ambassadrice Mary Ann Peters. La mission d'observation représente vingt-huit (28) nationalités différentes.

Le Centre Carter est présent en Tunisie depuis 2011, et a mené une mission d'observation des élections de l'Assemblée Nationale Constituante ainsi que du processus d'élaboration de la Constitution, lequel a abouti à l'adoption de la Constitution en Janvier 2014. La mission d'observation électorale a débuté en Juin 2014 avec le déploiement de dix (10) observateurs à long terme ainsi qu'une équipe principale d'experts techniques basée à Tunis. Le Centre Carter demeurera en Tunisie afin d'observer le processus final de compilation et le règlement du contentieux électoral. Le Centre Carter dépêchera également une mission d'observation du deuxième tour de l'élection présidentielle qui se tiendra fin décembre 2014.

L'objectif de la mission d'observation du Centre Carter en Tunisie est de fournir une évaluation impartiale de la qualité du processus électoral, de promouvoir un processus inclusif pour tous les tunisiens, et démontrer son soutien à la transition



